



Poilly-sur-Tholon (Yonne).

POILLY-SUR-THOLON

(Yonne, canton d'Aillant-sur-Tholon, arrond. d'Auxerre, 565 hab.)

L'église Saint-Germain a une origine fort ancienne ; la terre de Poilly fut en effet donnée par son saint patron, qui la possédait en propre, à l'église épiscopale d'Auxerre. La paroisse est citée dans plusieurs textes du IX^e s. Au Moyen Age, l'édifice faisait partie d'un ensemble fortifié entouré de fossés, appelé le « Fort de Poilly ». Après la guerre de Cent ans, un nouveau chœur fut reconstruit dans le prolongement de la nef ; celle-ci, dont les murs remontent au XIII^e s., fut à son tour enrichie au XIV^e s. d'un beau portail Renaissance où l'on pouvait encore lire au siècle passé la date de 1538. Enfin, la tour, détruite lors des guerres de Religion, fut reconstruite en bel appareil régulier et s'élève aujourd'hui à 52 mètres, et en 1690 une chapelle de caractère funéraire fut construite sur le flanc nord par Zacharie Thierrat, premier seigneur de Poilly. A l'intérieur, l'église possède un retable de pierre daté de 1629, classé Monument historique, de même que la grille en fer forgé du chœur.

La consolidation des contreforts, notamment ceux du clocher, présentait un caractère de grande urgence : la lente dégradation des pierres de taille, particulièrement visible sur la façade occidentale, avait fait naître des inquiétudes quant à leur solidité. Deux campagnes de travaux avaient été prévues. La première fut menée à bien en 1984, la seconde en 1988. La Sauvegarde de l'Art Français a contribué à cette restauration en donnant 100 000 F chaque fois.